

**La négociation collective d’entreprise**

**Stage CGT – 26 fév. au 1er mars 2024**

Responsables du stage : Jean-Michel DENIS, Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST – Université Paris I) Jamila MANSOUR (CGT)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 26 fev. 2024 | Mardi27 fev. 2024 | Mercredi28 fev. 2024 | Jeudi29 fev. 2024 | Vendredi1er mars 2024 |
| 09 h 00 | Présentation de l’I.S.S.T., de la session.Tour de tableJean-Michel DENIS (ISST)Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST)Jamila MANSOUR (CGT)\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Mise en perspective socio- historique de la négociation collectiveJean-Michel DENISSociologue (ISST) | L’articulation des niveaux de négociationNicole MAGGI-GERMAINJuriste (ISST) | Le choix du niveau de négociation (groupe, entreprise, établissement) : un enjeu juridique et sociologiqueJean-Michel DENISSociologue (ISST)Nicole MAGGI-GERMAINJuriste (ISST) | La négociation d’entreprise obligatoire sur la rémunérationNicole MAGGI-GERMAINJuriste (ISST) | Intervention syndicaleCGT |
| 12 h 30 |  |  |  |  |  |
| 14h17 h 30 | SUITE | Travaux de groupes autour de la notion de « garanties au moins équivalentes »Jean-Michel DENIS (ISST)Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST)Jamila MANSOUR (CGT) | Travaux de groupesLe choix du niveau de négociation : un enjeu syndicalJean-Michel DENIS (ISST)Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST)Jamila MANSOUR (CGT) | Travaux de groupesTechniques de négociation | Bilan de la session**FIN 15 H 00** |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**Public :**

Stage à destination des délégués syndicaux et éventuellement des formateurs de l’organisation (DLAJ). Public mixte (stagiaires ayant des connaissances du sujet et d’autres qui le découvrent).

**Objectifs :**

Donner aux négociateurs des éléments d’information pratique leur permettant d’aborder des négociations d’entreprise.

**Thématiques**

*Lundi :*

* Matin : l’accueil des participants sera suivi d’une présentation de l'I.S.S.T. et de la session puis d’un tour de table durant lequel les stagiaires formuleront leurs attentes au regard de la formation, après s’être présentés.

La deuxième partie de matinée introduira le thème du stage par une mise en perspective socio- historique de la négociation collective.

* Après-midi : suite de l’intervention de la deuxième partie de matinée.

*Mardi :*

* Matin : l’intervention portera sur l’articulation des niveaux de négociation au regard, notamment, des problèmes que peuvent poser les notions de « salaire minimum hiérarchique » ou de « garanties équivalentes ». Seront également abordées les règles de négociation dans les TPE ainsi que la question de la place croissante de l’accord de groupe.
* Après-midi : des travaux de groupe seront organisés autour de la notion de « garanties au moins équivalentes » qui permet désormais à l’accord d’entreprise de prévaloir sur l’accord de branche dans les matières relevant des blocs 1 et 2. Les travaux seront construits à partir des accords d’entreprise transmis par les stagiaires ou, à défaut, d’accords d’entreprise choisis sur Legifrance.

*Mercredi :*

* Matin : sera présentée la question - essentielle du point de vue d’un juridique et sociologique -du choix, par l’employeur, du niveau de négociation retenu : le groupe ; l’entreprise ou l’établissement.
* Après-midi : des travaux en sous-groupes organisés autour d’échanges entre les stagiaires permettront de mettre au jour un certain nombre d’enjeux syndicaux concernant le choix du niveau de négociation retenu. L’idée est de permettre une réappropriation syndicale des interventions du matin s’agissant des pratiques de négociation des entreprises des stagiaires.

*Jeudi :*

* Matin : présentation du cadre juridique des négociations obligatoires sur la rémunération, notamment au regard de la hiérarchie des normes (convention ou accord de branche et contrat de travail).
* Après-midi : des travaux de groupe seront organisés autour de la question des techniques de négociation salariale : comment préparer une négociation ; entrer en négociation ; quelle « méthode » adopter suivant le contexte de la négociation….

*Vendredi :*

* Matin : l’intervention syndicale permettra d’ouvrir un échange avec les stagiaires autour des différents thèmes abordés durant la semaine.

FIN DE LA SESSION : 15 h